



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 7 juillet 2015 à 11 h à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin et madame la conseillère Myriam Nadeau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Sandra-Stéphanie Clavet, greffier adjoint ainsi que M<sup>c</sup> Claude Alain, André Barbeau, Luc Bard, Jean Boileau, Éric Boutet, André Bonneau, Louis Cabral, André Cadieux, Gilles Desjardins, Yess Gacem, Lucie Gagnon, Marc Gohier, Mario Harel, Melvin Jomphe, François Lemay, Andrée Loyer, Catherine Marchand, Claude Martine, Patrick Robert-Meunier et Marc Pageau.

### **CAUP20150707-P1      ÉCOLE PRIMAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS DANS LE SECTEUR D'AYLMER**

**Monsieur le conseiller Marc Carrière prend son siège.**

**11 h** - Monsieur Gilles Desjardins, accompagné de madame Lucie Gagnon et de messieurs André Cadieux et Éric Boutet, présente le dossier.

En juillet 2014, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a fait la demande à la Ville de lui vendre un terrain pour la réalisation d'une nouvelle école primaire dans le secteur d'Aylmer et plus particulièrement dans le secteur des Jardins-Lavigne (au nord du boulevard des Allumetières, au sud de la rue Antoine Boucher, à l'est du chemin Klock et à l'ouest de la forêt Boucher).

- Cinq sites ont été alors analysés :
  - Le parc Jardins-Lavigne : d'une superficie approximative totale de 45 000 m<sup>2</sup> ;
  - Le parc Clétrem : d'une superficie approximative de 21 000 m<sup>2</sup> ;
  - Le lot au nord de la forêt Boucher, d'une superficie approximative de 75 000 m<sup>2</sup> ;
  - Le lot au sud de la forêt Boucher, d'une superficie approximative de 20 000 m<sup>2</sup> ;
  - Le site Brigil coin Klock et Antoine Boucher : d'une superficie approximative 108 000 m<sup>2</sup>.

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a opté pour un terrain près du parc Jardins-Lavigne comportant des exigences environnementales et en avril 2015 comme ce site représentant plusieurs contraintes d'aménagement, elle a demandé à la Ville de reconsidérer le terrain du parc Clétrem qui se retrouve dans un milieu bâti.

La Ville a souhaité que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais informe les propriétaires riverains de son intention comme condition préalable à la cession du terrain et obtienne l'adhésion de la communauté.

Un comité de travail a été formé suite à la rencontre de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais avec les citoyens du secteur le 25 mai dernier et a examiné quatre autres sites :

- La rue du Maquis, propriété de Géric d'une superficie approximative de 14 500 m<sup>2</sup>;
- Le parc Wilfrid-Lavigne Nord d'une superficie approximative de 35 500 m<sup>2</sup>;
- Le 388, chemin Klock, propriété privée d'une superficie approximative de 15 500 m<sup>2</sup>;
- Le parc Jardins-Lavigne,

en plus de s'assurer de répondre aux revendications des citoyens riverains du parc Clétre.

Il apparaît que le parc Clétre demeure le site rencontrant le moins d'enjeux pour l'implantation d'une école primaire dans ce secteur.

Une période de commentaires et de discussions a lieu.

### **RECOMMANDATIONS :**

#### **CP-CSA-2015-01**

Mandater le Service des biens immobiliers à négocier la transaction du terrain du parc Clétre avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'implantation de l'école primaire 034 dont l'ouverture est prévue en septembre 2017.

#### **CP-CSA-2015-02**

Mandater le Service des biens immobiliers à inclure à la transaction, toutes les conditions nécessaires pour atténuer l'impact de l'arrivée de l'école au parc Clétre.

Les recommandations **CP-CSA-2015-01** et **CP-CSA-2015-02** sont acceptées à l'unanimité.

**Le caucus préparatoire est suspendu à 11 h 20**

**Reprise du caucus préparatoire à 13 h 05.**

**Madame la conseillère Sylvie Goneau prend son siège.**

**Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.**

**CAUP20150707-P2 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h 05** – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 7 juillet 2015

- 6.1 Projet numéro 28068** - Règlement numéro 501-34-2015 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 afin de permettre à un agent de la paix d'intervenir et de faire respecter certaines dispositions applicables au remisage ou au stationnement des véhicules récréatifs et des remorques en vertu du Règlement de zonage numéro 502-2005
- 6.2 Projet numéro 28489** - Règlement numéro 502-167-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 visant notamment à autoriser le stationnement ou le remisage d'un véhicule récréatif ou d'une remorque en cour avant d'un terrain résidentiel

Les membres du conseil consentent au retrait des items 6.1 et 6.2 et à leur report pour la séance du 25 août 2015.

**10.13 Projet numéro 28732** - Demande de reconsidération sur la résolution numéro CM-2014-821 du 18 novembre 2014 - Refus - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 1168, boulevard Lorrain - Régulariser l'aménagement de trois logements dans un bâtiment résidentiel situé en zone agricole - District électoral de Bellevue - Sylvie Goneau - Présenté par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin le 23 juin 2015

Considérant l'absence de monsieur le conseiller Jocelyn Blondin qui était l'appuyeur de la résolution numéro CM-2014-821, monsieur le conseiller Richard M. Bégin proposeur principal de cette résolution demande la reconsidération de celle-ci.

**RECONSIDÉRATION :**

Proposé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin  
Appuyé par madame la conseillère Sylvie Goneau

de reconsidérer la résolution numéro CM-2014-821 du 18 novembre 2014.

Un tour de table est fait sur la reconsidération :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M <sup>me</sup> Mireille Apollon	M. Jocelyn Blondin
M. Mike Duggan	M. le maire M. Pedneaud-Jobin	M <sup>me</sup> Denise Laferrière
M. Richard M. Bégin		M <sup>me</sup> Myriam Nadeau
M. Maxime Tremblay		M. Stéphane Lauzon
M <sup>me</sup> Louise Boudrias		
M. Cédric Tessier		
M. Denis Tassé		
M. Gilles Carpentier		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Jean Lessard		
M. Marc Carrière		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		

La reconsidération de la résolution numéro CM-2014-821 du 18 novembre 2014 est acceptée à la majorité.

Refus – Projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble – 1168, boulevard Lorrain – Régulariser l’aménagement de trois logements dans un bâtiment résidentiel situé en zone agricole – District électoral de Bellevue – Sylvie Goneau

Un tour de table est fait sur le refus :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. Richard M. Bégin M <sup>me</sup> Mireille Apollon M. le maire M. Pedneaud-Jobin	M <sup>me</sup> Josée Lacasse M. Mike Duggan M. Maxime Tremblay M <sup>me</sup> Louise Boudrias M. Cédric Tessier M. Denis Tassé M. Gilles Carpentier M <sup>me</sup> Sylvie Goneau M. Jean Lessard M. Marc Carrière M. Martin Lajeunesse M. Daniel Champagne	M. Jocelyn Blondin M <sup>me</sup> Denise Laferrière M <sup>me</sup> Myriam Nadeau M. Stéphane Lauzon

Le refus est rejeté à la majorité.

**10.15 Projet numéro** --> **CES** - Amendement du protocole d'entente avec l'association Vision centre-ville pour les années 2012-2016 intervenu dans le cadre de la revitalisation des artères commerciales - District électoral de Hull-Wright - Denise Laferrière

L’item est retiré de l’ordre du jour et une présentation du dossier sera faite dans le cadre du comité plénier, le 25 août 2015.

**11.14 Projet numéro 28416** - Modification à la réglementation du stationnement - Rue Vienneau – District électoral du Versant – Daniel Champagne

L’item est retiré de l’ordre du jour à la demande du conseiller du district.

**16.4 Projet numéro** --> **CES** - Bilan du projet pilote de la patinoire du ruisseau de la Brasserie et reconduction en 2015-2016

Messieurs les conseillers Mike Duggan, Marc Carrière et madame la conseillère Sylvie Goneau votent contre ce projet de résolution.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

**30.1 Correspondance numéro 28773** – Certificat du Service du greffe concernant la réception de demandes valides pour participer au processus d'approbation référendaire du règlement numéro 502-167-2015

Une correction au certificat est faite afin de tenir compte du retrait des items numéros 6.1 et 6.2

**30.2 Projet numéro 28516** – Modifications à la réglementation du stationnement – Rue Dalhousie – District électoral d'Aylmer

**30.3 Projet numéro 28494** – Avis de présentation – Règlement numéro 502-209-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'ajuster une disposition particulière relative à l'aménagement d'une bande tampon en bordure du chemin Klock – District électoral de Lucerne – Mike Duggan

**30.4 Projet numéro 28495** – Second projet de Règlement numéro 502-209-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'ajuster une disposition particulière relative à l'aménagement d'une bande tampon en bordure du chemin Klock – District électoral de Lucerne – Mike Duggan

**30.5 Projet numéro --> CES** – Demande de subvention pour un terrain synthétique avec les Commissions scolaires des Portages-de-l'Outaouais et Western Québec

**30.6 Projet numéro 28777** – Résolution de sympathies – Décès de madame Rollande Déry, mère de monsieur André Turgeon, directeur général adjoint

**Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon prend son siège.**

**Le caucus préparatoire est suspendu à 15 h 15.**

**Reprise du caucus préparatoire à 15 h 35.**

CAUP20150707-P3

**ADOPTION DU PLAN D'INVESTISSEMENT – VOLET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT 2015-2018 ET SON FINANCEMENT**

**15 h 35** – Monsieur Réjean Martineau, accompagné de messieurs André Turgeon, Louis Cabral et André Cadieux, présente les projets pour le développement du centre-ville de même que le phasage proposé pour la mise en œuvre des projets :

**Madame la conseillère Denise Laferrière prend son siège.**

- Projets de secteurs
- Projets du centre-ville
- Plan de déploiement des bibliothèques

Pour réaliser ces projets l'embauche de six professionnels (coordonnateur de projets) est recommandé.

**Monsieur le conseiller Richard M. Bégin quitte son siège.**

**RECOMMANDATIONS :**

1. D'approuver les projets présentés pour le développement du centre-ville

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M. Maxime Tremblay	M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M. Richard M. Bégin
M <sup>me</sup> Mireille Apollon	M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin
M <sup>me</sup> Louise Boudrias	M. Denis Tassé	M <sup>me</sup> Myriam Nadeau
M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. Marc Carrière	
M. Cédric Tessier		
M. Gilles Carpentier		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La recommandation **numéro 1** est acceptée sur division.

2. D'approuver le phasage proposé pour la mise en œuvre des projets :

1. Projets de secteurs
2. Projets du centre-ville
3. Plan de déploiement des bibliothèques

Les membres du conseil demandent que le point 2.3 - Plan de déploiement des bibliothèques soit retiré de la recommandation.

Demande est faite pour que le calendrier de réalisation de la phase1 – Plan de déploiement des bibliothèques soit ventilé et qu'une présentation soit faite dans le cadre d'un comité plénier à l'automne.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay tient à mentionner que la bibliothèque du Plateau se doit d'être située dans le cœur du Plateau.

Un tour de table est fait sur chacun des aspects de la recommandation numéro 2.

2. D'approuver le phasage proposé pour la mise en œuvre des projets :

1. Projets de secteurs

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENTS</b>
M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M. Mike Duggan	M. Richard M. Bégin
M. Maxime Tremblay	M. Denis Tassé	M. Jocelyn Blondin
M <sup>me</sup> Mireille Apollon	M. Marc Carrière	M <sup>me</sup> Myriam Nadeau
M <sup>me</sup> Louise Boudrias		
M <sup>me</sup> Denise Laferrière		
M. Cédric Tessier		
M. Gilles Carpentier		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La recommandation **numéro 2.1** est acceptée à la majorité.

2. D'approuver le phasage proposé pour la mise en œuvre des projets :

2. Projets du centre-ville

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Maxime Tremblay	M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M. Richard M. Bégin
M <sup>me</sup> Mireille Apollon	M. Mike Duggan	M. Jocelyn Blondin
M <sup>me</sup> Louise Boudrias	M. Denis Tassé	M <sup>me</sup> Myriam Nadeau
M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. Stéphane Lauzon	
M. Cédric Tessier	M. Marc Carrière	
M. Gilles Carpentier		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La recommandation **numéro 2.2** est acceptée à la majorité.

3. D'embaucher six professionnels permanents (coordonnateur de projets) et financer les trois premières années à même le budget du plan d'investissement.

Par la suite, ces postes seront financés par un futur plan d'investissement, le plan triennal d'immobilisations ou par attrition.

La recommandation **numéro 3** est acceptée à l'unanimité.

4. D'autoriser le trésorier à financer le total des projets 42.1 M\$ à même la réserve des projets de développement, les revenus du programme particulier d'urbanisme centre-ville et un règlement d'emprunt de 25 M\$.

La recommandation **numéro 4** est acceptée à l'unanimité.

5. D'autoriser le trésorier à puiser une somme maximale de 250 k\$ de l'enveloppe de 21,9 M\$ prévu pour le déploiement du plan des bibliothèques afin de réaliser, au besoin, des études.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M <sup>me</sup> Josée Lacasse	M. Marc Carrière	M. Richard M. Bégin
M. Mike Duggan		M. Jocelyn Blondin
M. Maxime Tremblay		M <sup>me</sup> Myriam Nadeau
M <sup>me</sup> Mireille Apollon		
M <sup>me</sup> Louise Boudrias		
M <sup>me</sup> Denise Laferrière		
M. Cédric Tessier		
M. Denis Tassé		
M. Gilles Carpentier		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Jean Lessard		
M. Martin Lajeunesse		
M. Daniel Champagne		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		

La recommandation **numéro 5** est acceptée à la majorité.

Conséquemment, les projets de résolution numéros 27721 modifié et 28759 seront soumis pour adoption au comité exécutif spécial du 7 juillet 2015 pour recommandation au conseil municipal du 7 juillet 2015.

**Fin du caucus préparatoire à 18 h.**

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
**Greffier**  
**Service du greffe**